

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP2024-016-MISSION RH
	INTITULE DU POSTE	Chargé de mission RH auprès de l'IEN-RH
	PLACE DU POSTE	DSDEN des BDR
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	L'enseignant référent RH est placé sous l'autorité fonctionnelle de l'IEN-RH. 11 000 enseignants exercent dans le département des BDR
	MISSIONS ET FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - assister l'inspecteur de l'éducation nationale RH dans ses missions, notamment lors des entretiens RH et des situations de médiation. - suivre les situations RH en lien avec l'IEN-RH, les IEN de circonscription et la DRRH de l'académie - conduire des entretiens individuels en vue d'accompagner les enseignants dans leur souhait d'évolution professionnelle - gestion des demandes de rupture conventionnelle (premier entretien, préparation convention et signature finale) en lien avec l'IEN-RH et la SG. - étude des demandes concernant les CPF et CFP. - lien avec les différents services administratifs (DPE, A-DASEN, directeur référent) et experts (médecin de prévention, assistante sociale, psychologue clinicienne, RH de proximité, service juridique) - prendre part aux tâches administratives inhérentes à la mission (préparation de compte-rendu d'entretien...) - analyser les besoins des équipes enseignantes en lien avec les problématiques de ressources humaines (rendre compte et être force de proposition) - inventorier les ressources afin d'aider les équipes d'école et/ou de circonscription - conduire des animations pédagogiques en lien avec la mission de ressources humaines. - accompagner les équipes des écoles dans la gestion des conflits en lien avec des équipes de circonscriptions ou en relais de celles-ci.
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer de bonnes capacités à communiquer aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. - Disposer de qualités relationnelles, d'écoute et d'adaptabilité. - Être capable de travailler en équipe. - Être capable d'analyser des situations complexes. - Maitriser les logiciels bureautiques de base. - Avoir des connaissances sur les textes réglementaires en lien avec la RH
	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	CAFIPEMF souhaité
CONTEXTE ADMINISTRATIF	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année scolaire probatoire et avis du supérieur.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles Cadre réglementaire du service enseignants du 1 ^{er} degré et 2 nd degré non devant élèves.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS.
	CONTACT	Les modalités sont explicitées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône.
	CONTACT	IEN-RH (ce.ienrh13@ac-aix-marseille.fr) 04 91 99 68 09 / 06 16 79 69 72